

Chers élèves de troisième,

Chers parents,



Comme vous le savez, vos professeurs ont à cœur de vous proposer un enseignement de qualité en classe. Par ailleurs, ils sont conscients de l'importance d'aller sur le terrain afin de mettre en pratique les savoirs acquis au cours ou en gagner de nouveaux. C'est dans cette optique que les 19, 20 et 21 avril prochain, les élèves de troisième, accompagnés de leurs professeurs et de leurs éducateurs, seront en voyage. Destination ...

## les Pays-Bas !

Bien plus qu'une mise en pratique des compétences linguistiques en néerlandais et en anglais, ce projet, organisé conjointement par des professeurs de plusieurs disciplines, offre également la possibilité d'une préparation spécifique dans différents cours. Ce voyage fait partie intégrante du projet pédagogique qui anime tous les membres du personnel du collège.

Le **programme**<sup>1</sup> sera riche et varié :

- Découverte du **Deltapark Neeltje Jans** dont la visite sera guidée en anglais,
- Balade à **La Haye** et son magnifique front de mer,
- Promenade à **Keukenhof**, 7 millions de fleurs à bulbes rassemblées dans le parc,
- Visite guidée du **Zaanse Schans** avec ses moulins, sa fabrique de sabots et sa fromagerie,
- Balade pédestre au parc national **De Hoge Veluwe**, plus de 54 km<sup>2</sup> de dunes et de forêts,
- Visite de la charmante ville de **Dordrecht**, la plus ancienne de Hollande.



Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> partiront aux dates précitées. Le groupe étant très important (plus de 230 élèves), il sera divisé en deux pour les activités mais tous se retrouveront pour les repas du soir et le logement.

En ce qui concerne les **modalités pratiques** :

- Tous les trajets se feront en car,
- Logement en **Auberge de jeunesse\*\***, demi-pension,
- Repas compris, excepté **le petit-déjeuner et le dîner du premier jour (sous forme de pique-nique), les dîners du jeudi et du vendredi ainsi que le souper en restoroute lors du retour. Ces repas sont à charge de l'élève.**



Afin de vous proposer le prix le plus accessible possible, nous travaillons en étroite collaboration avec l'agence de voyage **BV Adventure Line**. Le **montant** du voyage s'élève à **moins de 280 €<sup>1</sup>** par élève (non inclus les différents repas cités ci-dessus et l'argent de poche).

Nous insistons sur le fait que **ce prix ne doit être en aucune manière un frein** à la participation de votre enfant. En cas de problèmes, nous vous invitons à prendre

contact avec notre directeur, Monsieur Fouarge au 019 519 452, ou notre économiste, Madame Guillaume au 019 519 467.

Selon les critères de la Fédération Wallonie-Bruxelles un minimum de 90 % des élèves est exigé pour organiser toute activité extérieure. Nous vous demandons donc, dans un premier temps, de bien vouloir compléter le document que votre enfant a reçu. Il (Elle) le remettra à Monsieur Leunen, éducateur **pour le vendredi 21 octobre au plus tard**.



---

<sup>1</sup> Sous réserve d'adaptation

Nous espérons que le Covid est définitivement derrière nous mais, le cas échéant, nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour que votre enfant réponde aux **exigences sanitaires** en vigueur aux dates du voyage. **Une assurance annulation peut être souscrite individuellement** afin de garantir le remboursement total du voyage dans le cas où votre enfant serait positif ou malade avant le départ. Cette assurance est de 6,3% du montant total du voyage. Elle doit être souscrite au plus tard un mois avant la date de départ.



**Dès le début de l'année 2023**, le programme complet vous sera transmis et les formalités administratives et financières à remplir avant le départ vous seront précisées. Vous recevrez également **la charte comportementale** dans laquelle seront repris les points de règlement que votre enfant s'engagera à respecter pendant le voyage.

Nous ferons le maximum pour que ces journées soient le plus profitable possible. Nous nous tenons à votre disposition pour toute question à ce propos. L'éducateur référent des 3<sup>èmes</sup>, Monsieur Leunen, se fera un plaisir d'y répondre.

Nous vous prions de croire, chers élèves de troisième, chers parents, à notre entier dévouement.



L'équipe organisatrice

**DOCUMENT A REMETTRE**

**AU PLUS TARD LE VENDREDI 21 OCTOBRE**

**à Monsieur LEUNEN, éducateur**

Toutes les informations concernant le voyage des 3<sup>èmes</sup> aux Pays-Bas se trouvent dans l'  
« Espace parents » du site internet du collège : <https://www.e cah.be/college/>

Je soussigné(e) .....

père/mère/responsable de ..... classe : .....

(veuillez cocher la case correspondante et biffer les mentions inutiles)

autorise mon fils/ma fille à participer au voyage aux Pays-Bas des 19, 20 et 21 avril 2023.

Je verse l'acompte de 100 € en réglant **dans les 30 jours** la facture qui me sera transmise via iT.SCHOOL dans le courant du mois d'octobre.

Je m'engage à ce que mon enfant réponde aux exigences sanitaires en vigueur aux dates du voyage.

n'autorise pas mon fils/ma fille à participer au voyage aux Pays-Bas en avril 2023 pour le motif suivant : .....

.....

Date : ..... Signature :